Image not found or type unknown

Suppression du droit de propriété de ma femme

Par **kaite**, le **30/06/2015** à **13:47**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison sur laquelle il reste 5 ans de crédit.
Je vient de me séparer de ma femme et elle dispose de 10% de la maison sur le contrat établie avec le notaire. Et étant donné qu'elle n'a fait aucun travaux dans la maison et que c'est moi qui rembourse le credit, je souhaite vendre ma maison et donner l'argent de cette vente à mes enfants SEULEMENT.
Est-il possible de retirer son nom du contrat ?
Si non y a t-il un moyen de le faire ?

Autre question :

Etant donné qu'elle dispose de 10% de la maison, peut-elle le demander un loyer ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés